Comment optimiser la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire ?



TRAVAUX PUBLIÉE LE 22/05/2025

Saisine liée :
QUELS LEVIERS POUR OPTIMISER LA DÉCARBONATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE ALIMENTAIRE ?

A l'heure où la transition écologique est devenue incontournable, tous les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sont les bienvenus. A l’exception des circuits courts de proximité, les filières agroalimentaires sont concernées et devront y contribuer. En effet, elles se caractérisent par une chaîne logistique à la fois longue et complexe : de la production à la commercialisation en passant par la transformation. Comment décarboner la chaîne logistique alimentaire ?

Un secteur fort émetteur de GES

En France métropolitaine, les matières premières agricoles sont produites par des structures de taille souvent modeste disséminées sur l'ensemble du territoire. La **collecte** constitue la première étape d'un long circuit de logistique. Le **stockage intermédiaire** de ces denrées nécessite parfois des **opérations connexes** comme le séchage par des dispositifs fortement consommateurs d'eau et d'énergie. La **transformation** des matières agricoles, suivie de l'**emballage** dans des contenants plus ou moins polluants et peu recyclés, leur **entreposage** dans des sites préservant leur non périssabilité et enfin leur **acheminement** auprès des distributeurs pour les délivrer aux consommateurs finaux. Ces derniers doivent aussi utiliser pour la majorité leur véhicule pour se rendre aux points de vente (moyennes et grandes surfaces installées à la périphérie des villes). **Une empreinte carbone** marquée par d'importantes consommations d'énergies fossiles, de fortes émissions de gaz à effet de serre sur la quasi totalité de la chaîne, de la production à la commercialisation :

L'alimentation représente 24 % des émissions de GES des ménages français selon une récente étude et 1/3 des émissions mondiales de GES sont issues des systèmes alimentaires selon la FAO

Le nombre de ces étapes et leur bilan carbone augmentent d'autant que **la France importe 40 % des produits consommés** (57 % des fruits et légumes, 75 % de la volaille en restauration hors domicile et dans les plats préparés). L'impact est démultiplié : allongement des circuits de collecte, matières premières génératrices de déforestation importée, essor de la restauration hors domicile, croissance du commerce alimentaire en ligne (+ 6% en 2024 -source LSA). Les consommateurs exigent la réception de produits frais et de qualité, amenant les entreprises à améliorer leur logistique et à agrandir leurs entrepôts frigorifiques.

+ 15 % par an : c'est l'extension des entrepôts frigorifiques pour répondre à la demande alimentaire croissante en France.
1,5 milliard d'euros : c'est l'évaluation du marché de l'entreposage frigorifique en France pour assurer la fraîcheur des produits périssables comme la viande, le poisson et les produits laitiers.
Sources : Statista, Statistiques Développement Durable, Businesscoot, Statista, CBRE Immobilier

Les défis de la logistique des produits alimentaires sont nombreux. La traçabilité, la sécurité et la garantie sanitaire exigées par les consommateurs doivent se conjuguer avec la décarbonation de l'ensemble de la chaîne. Celle-ci doit inclure tout le cycle de vie des marchandises (de leur production à leur livraison aux clients, en passant par leur conception, leur approvisionnement ou leur stockage en entrepôt.) afin de répondre à l'urgence climatique et assurer une réelle transition écologique du secteur.

Comment décarboner la chaîne logistique alimentaire ?

Au regard de ces données et constats, la décarbonation rapide et significative des filières concernées est un enjeu majeur. Le CESE va examiner les différentes pistes pour réduire leur impact sur l'environnement : réorganisation de certains processs, reterritorialisation de l'alimentation grâce à la déspécialisation agricole et industrielle régionale, innovations techniques, sensibilisation des consommateurs… Il formulera des préconisations visant à inciter, encourager et à faciliter la mise en œuvre d'une logistique plus verte pour une gestion durable et responsable du secteur. C'est pourquoi le CESE prendra aussi en compte les conséquences potentielles en termes d'économie, et d'aménagement du territoire et d'emplois, tant au plan quantitatif que qualitatif. En effet, l'agroalimentaire est le premier secteur industriel avec plus de **400.000 emplois.**

Pour nourrir sa réflexion, le CESE s'appuiera sur des **expériences de terrain** portées par des collectivités, des entreprises, des coopératives ou des associations ainsi que sur **ses récents travaux** ayant abordé certains des thèmes concernés, comme les avis «

Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires » de décembre 2020, « Mission commerce » de février 2021 ou encore « Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée » de mai 2020. Afin de considérer toute l'ampleur et l'exhaustivité des défis à résoudre pour une chaine logistique alimentaire verdie, le CESE apportera une contribution spécifique des territoires d'**Outre-mer**, leur dépendance aux produits alimentaires importés ou provenant de la métropole étant forte.

Ce projet d'avis sera rapporté au nom de la commission Territoires, agriculture et alimentation présidée par Henri Biès-Péré (groupe Agriculture) et sera présenté en séance plénière au premier trimestre 2026.

Découvrir la note de cadrage de la saisine

Copyright GettyImages

NS252110.pdf

© - copyright CESE - Novembre 2026